

Des télé locales accessibles de partout

MÉDIAS Elles proposent au ministre des médias un nouveau mode de financement

- Les télé locales veulent démontrer qu'elles sont capables de travailler ensemble.
- Leur zone de diffusion va s'élargir.

Les douze télé locales ont fait l'objet de nombreuses critiques ces dernières années. On leur a reproché leur incapacité à parler d'une seule voix et à passer outre leur méfiance mutuelle afin de mieux travailler ensemble et de dégager des synergies bien nécessaires à l'heure où la Fédération Wallonie-Bruxelles fait face à des difficultés budgétaires. Le ministre des médias Jean-Claude Marcourt ne cachait plus son impatience et menaçait de s'en mêler...

Ce jeudi, les directeurs des différentes télé réunies au sein de la Fédération des télé locales ont voulu montrer que le message était bien passé et qu'ils étaient capables de prendre leur destin en main. Plusieurs décisions, en rade depuis des années, ont été prises lors d'un conseil d'administration. Parmi celles-ci, une petite révolution. Les télé se sont mises d'accord pour que leur diffusion se fasse désormais sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. A l'avenir, un habitant de Liège pourra regarder Télé Sambre et un habitant de Namur, TV Lux. C'était une des grandes revendications de Télé-Bruxelles qui voyait sa diffusion limitée aux 19 communes alors

que tant de Wallons travaillent, étudient et se divertissent dans la Capitale.

Cette décision paraissait évidente. Elle ne l'était pas. Certaines télé refusaient que d'autres puissent venir diffuser leurs programmes dans leur zone de couverture par crainte qu'ils ne se mettent aussi à démarcher les annonceurs locaux. Pour lever cette méfiance, une disposition de la convention qui vient d'être signée prévoit que les télé ne pourront pas couvrir l'info locale ni démarcher des annonceurs en dehors de leur zone historique de couverture.

La Fédération des télé locales veut profiter de cette occasion pour revenir à la charge auprès des opérateurs télécoms et réclamer un numéro unique entre 1 et 10 qui serait réservé à la télé locale de la région dans laquelle vit le téléspectateur. Les onze autres

chaînes seraient situées plus loin dans la numérotation. « *Ce numéro unique - mettons le 9 - nous permettrait de développer une marque commune à toutes les télé locales qui nous identifierait facilement auprès du public et des annonceurs* », explique Dimitri Kennes, président de la Fédération.

L'autre décision importante de ce CA concerne le financement. Le système actuel de subvention des télé locales leur pose problème. La hauteur des subventions dépend en grande partie du nombre d'heures de production propre. Comme le secteur évolue dans une enveloppe fermée, lors-

qu'une télé produit plus et touche donc plus d'argent, une autre en souffre automatiquement. Les montants peuvent varier fortement d'une année à l'autre. Les télé locales ne sont jamais parvenues à un consensus sur un système alternatif à faire valoir auprès du ministre des médias. Aujourd'hui c'est chose faite.

Elles vont lui proposer un système de financement où les subsides continueront à varier en fonction des heures produites mais où un plafond sera fixé pour les hausses et un plancher pour les baisses afin d'atténuer l'ampleur des variations d'une année à l'autre. Précision importante, cette proposition doit encore faire l'objet d'une ratification par les CA des différentes télé.

Ces derniers mois, plusieurs étapes ont été franchies en vue d'une meilleure collaboration. Les douze chaînes disposent

maintenant d'une interconnexion leur permettant de diffuser une émission en direct partout en même temps. Pour compléter ce dispositif, elles vont se doter d'ici la fin 2016 du même logiciel de stockage des émissions et de gestion de la programmation, ce qui rendra très facile les échanges, les collaborations diverses... Un groupe de travail va aussi être créé en vue d'harmoniser les achats de matériel. « *Plus on réalise des économies d'échelle au niveau matériel, plus on éloignera le spectre de coupes dans l'emploi ou de disparition de télé* », conclut Dimitri Kennes. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER